



Monsieur Najib Benarafa
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine
Conseil départemental
92731 Nanterre Cedex

Colombes, le 30 janvier 2023

Objet : trop d'arbres coupés par le Département à Colombes

Monsieur le Conseiller départemental

Notre association constate depuis des années des abattages d'arbres dans Colombes, souvent dans les rues départementales ou dans le parc Lagravère. En 2021, il y a eu les arbres coupés rues du président Salvador-Allende et des Renouillers en vue du passage du tramway T1 : 600 arbres avaient été coupés ! De même, des arbres ont été coupés boulevard Charles-de-Gaulle vers le pont de Bezons, pourquoi ? Là, le tramway est construit depuis longtemps...

Plus récemment, en novembre 2022, des arbres ont été abattus rue Paul-Bert pour le passage d'une piste cyclable et pour les travaux du stade Yves-du-Manoir. Des arbres ont aussi été coupés dans le parc Lagravère dans la partie vers le pont de Bezons.

Nous avons contacté Messieurs Bachelay et Charreire qui nous ont indiqué que ces rues et le parc sont du domaine du Département et qu'ils ne peuvent pas faire grand-chose. Nous avons écrit à Monsieur Yves Révillon, le vice-président du Département en charge de l'environnement. Mais nous voulons surtout vous alerter de ce problème, car nous vous savons très impliqué sur ces questions environnementales et vous pourriez nous aider au niveau du Département.

Nous aimerions comprendre pourquoi des vieux arbres sont abattus lors de projets urbains, souvent sans aucune communication auprès des riverains au préalable. N'y a-t-il pas moyen d'éviter l'abattage d'arbres non malades ? L'urbanisme du 21^e siècle ne peut-il imaginer d'autres façons de faire ?

L'argument de la replantation ne tient pas. Nous savons aujourd'hui que l'abattage d'un vieil arbre ne peut pas être compensé par la plantation d'un ou deux jeunes arbres. Parce que pour la photosynthèse, qui permet le captage du Co2 et la production d'oxygène, ce n'est pas le nombre d'arbres qui compte, mais le nombre de feuilles et la taille des racines. Pour compenser la coupe d'un seul vieil arbre, avec ses innombrables feuilles, il faudrait donc planter des dizaines voire des centaines de jeunes arbres, tout en s'assurant qu'ils survivent. Ce qui est loin d'être gagné ! Car contrairement à leurs aînés, les jeunes pousses ont besoin de beaucoup de soin et de beaucoup d'arrosage...

En tant qu'association, nous sommes d'ailleurs souvent interpellés par des Colombiens qui voient des arbres marqués en vue de l'abattage (actuellement au parc Lagravère) ou les souches d'arbres abattus. Tout ceci manque d'explications. Ces opérations d'abattage entraînent ensuite la suspicion de beaucoup et des réactions négatives même quand un arbre doit être coupé pour raisons sanitaires ou de danger sur l'espace public.

En espérant que ce courrier trouvera une oreille attentive, nous restons disponibles pour discuter de ce problème avec vous.

Cordialement,

Isabelle Dortel

Colombes Respire

contact@colombesrespire.org